Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 no 36 | Edmonton, semaine du 3 au 9 octobre 1997 | 16 pages | 60c

Growth Summit 1997

Un sommet de concertation socio-économique



Les délégués au sommet étaient divisés en six secteurs:

- Agriculture et développement rural
- Commerce et industrie
- Énergie
- Gouvernement
- MASH (Municipalités, institutions académiques, écoles et hôpitaux)
- Économie sociale

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Le gouvernement Klein se lançait cette semaine dans la concertation à grande échelle avec la tenue du *Growth Summit*, le sommet de la croissance. Plus d'une centaine de délégués ont tenté, par des discussions sur plus de 200 résolutions, de répondre à la question qui leur était posée:

« En tenant compte de là où nous désirons être en l'an 2005, quelles sont les actions et les politiques que le secteur privé et le secteur public doivent mettre en application pour assurer à la province une croissance soutenue? »

Sous la coprésidence de Ralph Klein et de Michael Percy, les délégués - qui avaient été choisis par des facilitateurs, eux-mêmes nommés par l'équipe Klein - ont étudié la question en respectant un cadre établi par le gouvernement. Ce cadre affirmait qu'il fallait respecter l'intégrité de l'infrastructure fiscale déjà en place, mettre l'accent sur des mesures de développement qui pourraient être soutenues à long terme et que les résultats obtenus devaient refléter les principes de gestion basés sur la performance.

Au cours de l'été, des mini-sommets ont étés organisés partout en province et ont reçu l'apport des citoyens et des groupes concernés. Ces mini-sommets ont servi de base à l'élaboration de recommandations (plus de 200)par secteur, recommandations qui ont été étudiées par les délégués et qui ont été priorisées. Au moment d'aller sous presse, la priorisation des recommandations n'était pas encore terminée.

L'échéancier prévoit que le rapport final du sommet devrait être remis au premier ministre vers la troisième semaine d'octobre. Par la suite, les recommandations seront étudiées lors d'une réunion spéciale du caucus conservateur. L'esprit de ces recommandations sera intégré au discours du trône de 1998 et l'application de certaines des résolutions se fera à l'intérieur du prochain budget.

Le Parti libéral de l'Alberta a soumis des recommandations dans le cadre des mini-sommets et Grant Mitchell assistait au sommet en qualité d'observateur. Pam Barrett et Raj Pannu, les deux députés néo-démocrates, ont boycotté le sommet en déclarant qu'il n'était pas représentatif de la diversité d'opinions qui existe en Alberta. Un manifestant a même réussi à s'introduire dans la salle principale et a crié que le Sommet, c'était de la frime (sham) et qu'il s'agissait d'un processus antidémocratique. Il a été rapidement maîtrisé par des gardes de sécurité et escorté en dehors de la salle. Une manifestation de travailleurs en grève de Michener, à Red Deer, avait aussi été organisée devant le Shaw Centre pour dénoncer le Sommet.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

En cas de grève postale, durant les premières semaines, les lecteurs du *Franco* pourront se procurer *Le Franco* au bureau de l'A.C.F.A. de leur région.

Discours du Trône:

L'équilibre budgétaire d'ici 1998-1999

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Si vous avez suivi la dernière campagne électorale et que vous avez porté une quelconque attention aux promesses des libéraux, vous savez maintenant ce que contient le Discours du Trône qui marque l'ouverture de la dernière législature du Canada au 20e siècle.

Le *Discours du Trône ouvrant la première session de la trente-sixième Législature du Canada* n'est cependant pas exempt d'une bonne nouvelle, prévisible, qui était attendue par de nombreux Canadiens. Le gouvernement annonce en effet qu'il équilibrera le budget au plus tard durant l'année financière 1998-1999. Des économistes pensent que cela pourrait même se produire à la fin de la présente année fiscale. Comme promis durant la campagne électorale, la moitié de l'excédent budgétaire servira alors à réduire les impôts et la dette, et l'autre moitié sera consacrée aux besoins sociaux et économiques. Le Régime de pensions sera modifié comme prévu et on introduira une nouvelle prestation pour les aînés.

Les enfants étant devenu en fin de premier mandat une priorité nationale, le gouvernement Chrétien promet d'augmenter d'au moins 850 millions de dollars sa contribution à la prestation fiscale pour les enfants au cours du prochain mandat. Pour les jeunes de 18 à 25 ans qui n'arrivent pas à s'intégrer au marché du travail, on annonce la création de programmes communautaires, une augmentation du financement pour les emplois d'été, de même que le développement de programmes de stage en milieu de travail.

Pour favoriser l'accès à l'éducation postsecondaire, le gouvernement promet d'autres modifications au Programme canadien de prêts aux étudiants, ainsi qu'une augmentation de l'aide aux étudiants qui ont des personnes à charge. Ottawa veut aussi créer des bourses d'excellence pour aider les jeunes à revenu faible ou modeste à fréquenter le collège ou l'université.

On annonce aussi l'intention d'investir dans le savoir et la créativité, comme l'aérospatiale, les produits biopharmaceutiques, la biotechnologie en agriculture et dans les pêches, les technologies de l'environnement, de l'information et des télécommunications. Il y aura aussi plus de fonds pour les petites et moyennes entreprises qui veulent commercialiser de nouvelles technologies.

Dans le domaine de l'unité nationale, le gouvernement n'annonce rien de nouveau et semble s'en remettre entièrement à la proposition sur le caractère unique du Québec, qui est sortie de la rencontre des premiers ministres provinciaux à Calgary. Ottawa confirme aussi qu'il verra à ce que le prochain débat sur l'existence du pays «soit franc et transparent», ce qui annonce la ligne dure envers le Québec et les tenants de la souveraineté.

En santé, le gouvernement déposera une loi qui garantira aux provinces et aux territoires un montant annuel de 12,5 milliards de dollars pour la santé et les programmes sociaux. Le Discours du Trône ne fait cependant aucune allusion à l'importance pour les francophones de recevoir des soins de santé en français partout au pays, et encore moins au dossier chaud de l'Hôpital Montfort. Ottawa s'engage simplement à maintenir un système de soins de santé complet et administré par le secteur public, qui assurera à tous un accès universel à des soins de haute qualité.

On annonce cependant quelques gestes concrets pour répondre à des besoins pressants. Ainsi, on étendra l'Initiative canadienne de lutte contre le cancer du sein, on renouvellera la Stratégie nationale de lutte contre le sida et on doublera les ressources affectées à la Stratégie de prévention du tabagisme.

La sécurité, un thème particulièrement populaire chez les réformistes, est aussi abordée dans le Discours du Trône. Le taux de criminalité a beau diminuer depuis quatre ans, le gouvernement trouve qu'il est encore trop élevé. Pour que les Canadiens se sentent en sécurité chez eux et dans la rue, on augmentera à 30 millions de dollars par année le financement de mesures communautaires de prévention du crime. Parallèlement, on veut aussi trouver des solutions de rechange à l'incarcération pour les criminels non violents à risque peu élevé.

Le Conseil des Arts du Canada verra son budget augmenté. Le gouvernement «s'emploiera particulièrement», lit-on, à aider la culture au pays et fera la promotion des produits culturels canadiens à l'étranger.

Le Discours contient aussi plusieurs allusions aux autochtones. En ce qui a trait aux enfants, le fédéral annonce qu'il étendra aux réserves le programme *Bon départ* à l'intention des autochtones afin de permettre à tous les enfants de partir du bon pied dans la vie. Dans le domaine de la santé, on créera un institut sur la santé des autochtones.

Plus important, le gouvernement dit qu'il veut développer avec les peuples autochtones des rapports fondés sur les principes de partenariat, de la transparence, de la prévisibilité et de la res-ponsabilité. Il veut appuyer l'édification de communautés autochtones fortes et renforcer la capacité de ces communautés de bien se gouverner. Et alors qu'on croyait que le volumineux rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones était dans les poubelles, Ottawa s'engage maintenant à y répondre «aussitôt que possible».

Les gouvernements dépensent de moins en moins pour la culture

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les gouvernements consacrent de moins en moins d'argent à la culture. Pour une sixième année consécutive, les dépenses totales des gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux étaient inférieures à l'année précédente.

Selon Statistique Canada, les dépenses pour la culture ont diminué de 1,3 pour cent en 1995-1996, en tenant compte de l'inflation, et de 6,5 pour cent par rapport au sommet atteint en 1989-1990.

En ce qui a trait aux dépenses fédérales, elles ont augmenté pour une deuxième année de suite. Mais attention! Cette augmentation s'explique surtout par les indemnités de départ versées au personnel dans le cadre de la réduction des effectifs. Les autres dépenses, c'est-à-dire les subventions, les contributions et les transferts aux artistes et aux organismes culturels ont diminué de 5 pour cent de 1995 à 1996. Il s'agit d'une troisième baisse consécutive depuis 1992-1993.

Les dépenses fédérales dans le film et la vidéo, l'édition de livres et de périodiques et l'enregistrement sonore ont également diminué de 7 pour cent en 1995-1996 par rapport à l'année précédente.

Pour ce qui est des dépenses des provinces en matière de culture, celles-ci ont diminué de 4 pour cent. Il s'agit d'une troisième baisse annuelle après huit années d'augmentations. C'est en Alberta (-16 pour cent) et à Terre-Neuve (-8 pour cent) où les budgets pour la culture ont subi les plus importantes baisses. En Alberta, cela s'explique par la privatisation de la télévision éducative. A Terre-Neuve, la baisse est attribuable à une compression des dépenses pour les bibliothèques et les activités du patrimoine.

L'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan sont, dans l'ordre, les autres provinces qui ont réduit leur budget pour la culture. Les Territoires du Nord-Ouest (+16 pour cent), le Yukon (+13 pour cent), le Nouveau-Brunswick (+7 pour cent) et l'Ile-du-Prince-Édouard (+0,5 pour cent) sont les seules administrations provinciales qui ont haussé leur budget culturel en 1995-1996, principalement en raison de l'augmentation des dépenses pour les bibliothèques et le patrimoine.

Finalement, les dépenses municipales en matière de culture ont diminué de 0,5 pour cent en 1995. Il s'agit d'une première diminution après 10 années consécutives de croissance. Les dépenses ont surtout diminué au Québec, mais aussi dans les municipalités de Terre-Neuve, de l'Ile-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique.

Les municipalités de L'Ile-du-Prince-Édouard sont celles qui ont consacré le moins d'argent par habitant à la culture (9$). Mais de toutes les provinces, c'est l'I.P.E qui a investi le plus d'argent pour la culture par habitant (89$), un chiffre bien supérieur à la moyenne natio-nale (60$).

Les dépenses municipales pour la culture ont été supérieures à la moyenne nationale (48$) en Colombie-Britannique (76$), en Saskatchewan (54$) et en Ontario (53$).

Yvon Godin part à la défense des chômeurs:

A la première occasion, il traite le gouvernement de voleur!

YVES LUSIGNAN
Ottawa

Le député acadien Yvon Godin n'a pas perdu de temps pour dire aux libéraux sa façon de penser.

Dès la deuxième journée des travaux de la Chambre des communes, il a accusé le gouvernement de voler l'argent des chômeurs en utilisant les surplus de l'assurance-emploi pour réduire son déficit.

Cette percutante accusation lui a valu un avertissement du président de la Chambre, qui lui a demandé de retirer sur le champ ses paroles antiparlementaires: «Je m'excuse du mot voler. On va dire prendre l'argent» a repris le député, qui faisait ainsi sa percutante rentrée parlementaire en posant sa première question à la Chambre des communes à titre de député d'Acadie-Bathurst.

Le tombeur de l'ancien ministre de la Défense, Doug Young, n'avait aucun regret à la sortie de la Chambre: «Le gouvernement ne regrette pas d'avoir mis les gens dans la misère. Le jour où il regrettera, je changerai mes mots».

M. Godin, un syndicaliste qui n'a pas l'habitude de mâcher ses mots, soutient qu'Ottawa ne comprend pas du tout les problèmes que vivent les travailleurs de sa circonscription depuis les profondes modifications à l'assurance-chômage: «Depuis le 2 juin, j'ai personnellement répondu à plus d'appels téléphoniques, je dirais plus de 500 personnes, que Doug Young n'a jamais fait au cours des huit ans qu'il était là.» Alors qu'il était ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young avait provoqué la colère de ses électeurs en pilotant la controversée réforme.

Le député a demandé au ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, de réviser la Loi sur l'assurance-emploi «afin que les familles puissent envoyer leurs enfants à l'école le ventre plein». Le ministre n'a pas semblé trop ému par les propos du député néo-démocrate. Il a plutôt fait valoir que le gouvernement voulait permettre aux travailleurs saisonniers de retrouver «la dignité du travail par des vrais emplois.»

Les électeurs acadiens ont déjà fait savoir au gouvernement ce qu'ils pensaient du nouveau programme d'assurance-emploi, en élisant pour la première fois deux députés néo-démocrates dans les forteresses libérales d'Acadie-Bathurst et de Beauséjour-Peticodiac au Nouveau-Brunswick.

Admission de non-ayants droit

La FPFA n'est pas d'accord

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le 23 septembre dernier, La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) émettait un communiqué dans lequel elle faisait valoir son désaccord envers les politiques d'admissibilité des non-ayants droit de certains conseils scolaires francophones de la province.


Photo: Patricia Hélie
Mme Sylvie Mercier, présidente de la FPFA.

Selon la présidente de la Fédération, Sylvie Mercier, les parents s'inquiètent et s'interrogent. «On comprend mal qu'on veut en faire des politiques étant donné qu'il y a déjà des services en place pour desservir les non-ayants droit: les écoles d'immersion. On se demande également qui a le droit de changer ou d'élargir l'interprétation de l'article 23 de la Charte canadiennes des droits et libertés. Je pense qu'il faut aussi penser aux gens avant nous qui se sont battus pour qu'on ait des écoles francophones homogènes.»

La Fédération insiste sur le fait que ce n'est pas uniquement une question de langue, mais également une question de culture. «On a peur que ça devienne des écoles de langue. Ce sont des écoles francophones qui ont une culture et une vie, poursuit Mme Mercier. Elles ont été mises sur pied pour réparer le dommage qui a été fait pendant des années en Alberta. Il n'y en avait pas d'écoles francophones, on n'avait même pas le droit d'en avoir. Je ne comprend pas qu'on veut maintenant accepter les non-ayants droit.»

Sur les trois conseils scolaires de la province, deux ont des politiques traitant de l'admissibilité des non-ayants droit dans leurs écoles: le conseil scolaire du Centre-Nord (Edmonton) et le conseil scolaire de l'école nouvelle (St-Paul).

Le président du conseil scolaire du Centre-Nord, M. Denis Tardif, explique sa position. «Pour éviter une réaction qui ne serait pas conséquente d'une école à l'autre, le conseil a choisi de mettre de l'avant, dans sa politique portant sur l'admissibilité, les moyens par lesquels on pourrait exceptionnellement accepter un enfant qui n'est pas un ayant droit.» La politique a donc pour but de diriger les directions d'école puisque c'est à elles que revient la décision finale d'accepter ou non un élève.

Dans la politique de son conseil, à l'article traitant de l'admissibilité d'un non-ayant droit, on peut lire que l'enfant doit d'abord répondre aux exigences suivantes: *«L'élève doit parler, écrire et comprendre le français selon les exigences de son niveau scolaire (...); que l'élève doit s'engager à communiquer en français à l'école; que les parents acceptent que la langue officielle de travail du Conseil et de ses écoles est le français (...); que les parents s'engagent à maintenir une ambiance qui permettra à leur enfant d'améliorer son français; que les parents s'engagent à donner à leur enfant toutes les occasions nécessaires pour que celui-ci puisse parler et lire en français.»*

On y ajoute qu'un enfant ne détenant pas la citoyenneté canadienne peut être inscrit lorsque les parents ont le français comme langue maternelle ou si les parents n'ont ni le français ni l'anglais pour langue maternelle.

Du côté du conseil scolaire de l'école nouvelle, la politique est un peu différente dans la mesure où c'est le conseil d'école qui recommande d'accepter ou de refuser une demande provenant d'un non-ayant droit. «Il fallait que la communauté scolaire sache dans quoi elle s'embarquait et soit en mesure de vérifier qui est inscrit en fonction de cette politique», explique le directeur général du conseil scolaire de l'école nouvelle, M. Donald Michaud.

De plus, la famille de l'élève et l'élève qui fait la demande doivent rencontrer un certain nombre de critères ainsi que signer une déclaration attestant qu'ils acceptent la mission de l'école et veulent contribuer à son épanouissement. «Du moment qu'ils vont à l'encontre de la mission, le conseil scolaire a le droit de les expulser», précise M. Michaud.

Dans la politique portant sur l'admissibilité des non-ayants droit, on retrouve les critères portants sur les capacités linguistiques de l'enfant, *«l'acceptation par la famille du mandat, de la mission et de la vision de l'école (...) et la contribution continue de l'élève (...) au projet éducatif de l'école; l'acceptation par la famille de contribuer à maintenir une ambiance propice à la promotion de l'identité francophone et au développement global de l'élève; l'acceptation par la famille que la langue officielle de travail du conseil scolaire et des écoles est le français (...); la famille signe une attestation de compréhension et d'adhérence aux critères avant l'inscription.»*

Moins de cinq élèves non-ayants droit, sur 425, fréquentent actuellement les écoles du conseil de l'école nouvelle. «Ce n'est pas un grand phénomène, indique M. Michaud. On a adopté la politique parce qu'on faisait du recrutement et qu'il fallait établir des balises parce que ce n'était pas évident que les gens qui nous aidaient savaient à qui s'adresser et en fonction de quels paramètres.»

Que se soit au conseil scolaire du Centre-Nord ou à celui de l'école nouvelle, on est d'accord avec la FPFA pour dire que les parents ont raison de s'inquiéter d'un glissement qui pourrait venir avec le temps. Mais d'un côté comme de l'autre on ne croit pas que ça puisse arriver dans notre conseil. «À ma connaissance, ce n'est pas une tendance (ouvrir la porte aux anglophones) qui se développe dans nos écoles, assure M. Tardif. Je serais d'accord avec la Fédération que si ça devenait une tendance, ça pourrait être inquiétant.»

La présidente de la FPFA est déçue de voir qu'on peut se servir de l'article 23 dans le sens qu'on veut bien l'utiliser. «Je pense à toutes les revendications qu'on a à faire comme minorité. On est toujours obligé de faire valoir l'article 23. Quand ça fait ton affaire, tu prends l'article 23 et tu revendiques tes droits comme francophone et quand ça ne fait plus ton affaire, ce n'est plus assez fort. L'article 23 de la Charte n'a pas été écrit pour les non-ayant droit. Il a été écrit pour protéger les minorités à travers le Canada», explique Mme Mercier.

S'il le faut, la Fédération est prête à aller en cour pour éclaircir l'article 23 afin de non seulement savoir qui a le droit à l'éducation française, mais également savoir qui n'y a pas droit. «Je préférerais que ça ne se rende pas en cour mais il faut bien comprendre que ce n'est pas n'importe qui qui va décider n'importe quoi», précise Mme Mercier.

Le président du conseil scolaire du Centre-Nord ne voit pas la nécessité d'aller en cour pour clarifier l'article 23. «Je pense que présentement, on a assez de travail à faire pour récupérer les ayants droit qui sont franco-dominants ou anglo-dominants, qu'on n'a pas besoin de plus de précision à l'article 23 pour élucider quoi que ce soit. Je pense qu'avant que ça devienne une zone grise au niveau de l'application, on a beaucoup de travail à faire.»

Du côté de St-Paul, le directeur général croit tout le contraire. «La cour ne s'est jamais prononcée à cet égard. Une des aspirations des parents, quand on a revendiqué le droit de gérer, c'était le droit de décider par rapport à la façon que cette éducation allait être livrée et le droit de prendre les décisions qui sont dans le meilleur intérêt de l'éducation francophone. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas nécessairement eu une mésinterprétation et je trouve que toute précision à cet égard serait utile.»

La Fédération des parents francophones invite donc tous et chacun à discuter et à réfléchir à la question et à leur faire parvenir leurs appuis ou leurs non-appuis mais n'envisage pas la possibilité de tenir un forum de discussion sur le sujet. Et si les Franco-Albertains appuient les conseils scolaires dans leur démarche pour traiter l'exception, la FPFA ira en cour afin d'élargir l'article 23 de la Charte des droits et libertés. «Il va falloir aller en cour parce que ce n'est pas à nous, en tant que petite communauté, de changer l'admissibilité des non-ayants droit.»

Le conseil scolaire du Centre-Nord ne fera donc rien. «Notre position est que nous sommes complètement d'accord avec la Fédération sur le fait qu'il ne faudrait pas que nos écoles changent de vocation et de direction. On pense que la vraie tendance qui se développe n'est pas une tendance à ouvrir les portes aux anglophones qui n'y ont pas de droit mais bien d'accueillir plus d'élèves, qui sont des ayants droits anglodominants», indique M. Tardif.

Du côté du conseil scolaire de l'école nouvelle, M. Michaud a de la difficulté à croire qu'il pourrait y avoir des problèmes au sein de son conseil. «Avec la procédure qu'on a mis en place, et comme ce sont les conseils d'écoles qui recommande d'accepter tel ou tel cas, jamais je ne croirai que des parents qui ont passé à travers une entrevue et signé des déclarations, ne voudraient pas adhérer à la mission de l'école française. S'ils n'étaient pas plus motivés ou si les motivations étaient seulement au niveau de l'apprentissage de la langue, jamais je ne croirai qu'ils prendraient cette route-là.»

C'est donc un dossier qui n'a pas fini de faire des vagues et que *Le Franco* suivra au cours des prochaines semaines.


Photo: archives
M. Denis Tardif, le président du conseil scolaire du Centre-Nord, ne croit pas que le caractère français des écoles soit menacé.

ÉDITORIAL

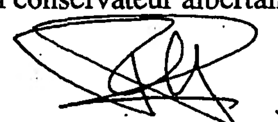
Un sommet en équilibre

Le Growth Summit est une première pour le gouvernement de l'Alberta; ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'une nouveauté au Canada. Le Québec, par exemple, a une longue expérience des sommets, économiques ou autres, qui réunissent des intervenants de tous les milieux concernés depuis les années 1970. Même les Franco-Albertains ont l'habitude de cet exercice de concertation; cela fait partie de la routine depuis l'instauration des ententes Canada-Communautés.

Pour bien comprendre les enjeux de ce sommet, il faut tout d'abord s'interroger sur le pourquoi de son existence.

Officiellement, Ralph Klein déclare que le *Growth Summit* a été organisé pour demander à la population albertaine quelles étaient ses priorités pour l'avenir. Les recommandations issues des travaux du sommet seront étudiées au caucus et leur application éventuelle se fera lors du prochain budget. Malgré les accusations de processus antidémocratique lancées par les néo-démocrates, la représentativité des délégués était impressionnante. Les défenseurs de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux étaient sur place et faisaient sentir leur présence. Il y a eu, bien sûr, de grandes divergences d'opinion entre les représentants du monde du commerce, de l'industrie et de l'énergie d'un côté et ceux de l'économie sociale de l'autre. Mais au-delà de cette divergence, des consensus se dessinent. Ces consensus serviront de base à la direction que prendra le gouvernement conservateur tout au long de son mandat.

Et c'est là tout le génie de l'initiative de Klein: imposer un agenda à son propre caucus en brandissant le rapport d'un sommet économique où a été entendu la voix du Peuple. Soyons honnête: les ennemis les plus dangereux de Klein ne se retrouvent pas dans les partis d'opposition, mais au sein même de son caucus. En contournant à la fois ses ministres, les fonctionnaires et l'opposition pour donner la parole aux spécialistes de chaque domaine important de la vie sociale en Alberta, Ralph Klein réussit à dégager des priorités de croissance qui lieront le gouvernement pour les 7 prochaines années. En raison de résolutions qui ne manqueront pas d'être adoptées et qui demandent un certain réinvestissement dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure, les ultras conservateurs du caucus albertain auront les mains liées et devront se plier aux demandes du Peuple. La stratégie de Klein illustre bien les rouages d'un dirigeant autoritaire et peu préoccupé par la transparence, mais dont l'instinct politique est admirable et sert de chien de garde contre les factions les plus extrêmes du Parti conservateur albertain.



François V. Pageau



Auto-portrait en 13 questions

Nom: **Dallaire**
Prénom: **Thérèse**
Surnom: **Cocotte**
Occupation: **Réceptioniste/ secrétaire/ comédienne/etc...**

Signe du zodiaque: Bélier
Film préféré: The Sound of Music
Livre préféré: Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

Mon héros: ***Roch Voisine***
Mon héroïne: ***Édith Piaf***
Ma passion: ***Le théâtre***
Je ne supporte pas: ***Les mensonges***
Ma devise: ***Toujours plus haut...même si je suis pas grande!***

Directeur: **François Pageau**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Journaliste: **Patricia Hélie**
Infographiste: **Charles Adam**

Fondation Donatien Frémont, Inc.

OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE inc. ODC



Tél (613) 241-5700



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: **465-6581** télécopieur: **469-1129**

Correspondants:

Calgary
Alain Bertrand
Centralta
Martin Blanchet
Lucienne Brisson
Fort McMurray
Nicole Pageau
Lethbridge
Mireille Dunn
Plamondon
Joël Lavoie
Medecin Hat
Carole Simard
Red Deer
Claire Hélie
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Saint-Paul
Martin Brault

Les jeunes amputés:

Des jeunes plus indépendants que les autres

PATRICIA HÉLIE

Sherwood Park

«On craint toujours pour notre enfant, mais les jeunes handicapés sont plus débrouillards et plus indépendants que la majorité des enfants», c'est du moins ce qu'en pense M. Gilbert Proulx de Sherwood Park.

M. Proulx est le père de cinq enfants dont le plus jeune, Benjamin qui a maintenant sept ans, a eu la jambe gauche amputée en haut du genou à l'âge de trois ans. Selon lui et son épouse Pauline, les parents d'enfants handicapés ont tendance à s'en faire un peu trop pour leur progéniture.

«Les parents s'en font souvent plus que les enfants eux-mêmes, surtout quand vient le temps de commencer l'école, avoue le couple Proulx. L'école d'immersion de Sherwood Park a d'ailleurs été très coopératrice: ils ont engagé un aide juste pour Benjamin. Ça n'a aucun lien avec ses habiletés scolaires, mais lorsqu'il y a des activités à l'extérieur ou des activités sportives, il faut s'assurer qu'il ne tombe pas ou qu'il ne se fait pas mal. Mais Benjamin va au cours d'éducation physique comme les autres et il essaie tout. Il ne finira pas toujours premier, mais au moins il essaie. Les handicapés aiment bien faire les choses par eux-mêmes, ils n'ont pas besoin de ton aide et ne veulent pas de ton aide, même si tu leur offres. Ils disent toujours non. Si ça prend dix minutes plutôt que deux, ce n'est pas grave. Ils trouvent des façon de se débrouiller par eux-mêmes. Les gens ont souvent l'habitude à les prendre en pitié; ils n'en ont pas besoin.»

Les gens ont souvent tendance à penser que vivre avec un enfant handicapé n'est pas chose facile, que ça implique beaucoup de temps et d'adaptation de la part des parents. Pour Pauline et Gilbert Proulx, Benjamin n'est pas différent des autres enfants et ne requiert pas d'attention particulière. «Il fait tout ce qu'il veut et est traité comme les autres. On mène une vie normale, c'est juste un peu différent. Il faut penser à quelques petites choses en surplus. Par exemple, l'hiver, si c'est glissant dehors, il faut s'assurer que quelqu'un est avec lui et que l'autobus vient le chercher à la porte.»

Pour le couple Proulx, ce n'est pas l'amputation de leur cadet qui a été le plus difficile, mais bien la maladie qui a précédée celle-ci. C'est qu'à l'âge de trois ans, Benjamin a développé un cancer des os, le même cancer qui a causé l'amputation de Terry Fox au début des années '80. Pour eux, l'amputation, loin d'être une condamnation, a sauvée la vie de leur fils. Après l'amputation et après avoir fait de la chimiothérapie pendant un certain temps, Benjamin se rétablit donc et, à l'âge de quatre ans, reçoit sa première prothèse. «Plusieurs ont des accidents de ferme, de bateau ou de train. De gros accidents qui arrivent vite. Parfois la personne perd tous ses membres, mais ils arrivent à s'en sortir. Nous on a eu deux mois pour y penser et se faire à l'idée.»

M. Proulx ne croit pas que ça prenne des gens extraordinaires pour passer à travers ces épreuves. Il faut simplement aller puiser en nous le courage et l'énergie dont nous avons besoin. «Les parents d'enfants handicapés et les enfants en particulier, sont spéciaux. Mais c'est probablement un courage ou une attitude que tout le monde a en lui, quelque chose qui est caché en chacun de nous et qui sort quand des événements comme ça arrivent. Il y a des cas qui frôlent l'impossible, des enfants qui leur manque les deux jambes, les deux bras et on reste surpris de voir ce qu'ils peuvent faire. Ils ont développé ce courage.»



Benjamin Proulx de Sherwood Park a été amputé à la jambe gauche à l'âge de trois ans.

Une jambe artificielle, c'est très pratique, mais également très dispendieux. Seulement pour le genou, il peut en coûter autour de 3 000 $. Pour toute la jambe, c'est environ 7 000 $. Ce n'est pas tout: parce que Benjamin grandit, il faut changer la jambe trois fois par année. On a aussi besoin de bas spéciaux (154,00 $ pour six bas), d'une seconde jambe pour nager, une autre si on veut faire du ski et ainsi de suite. Les Proulx ont la chance de bénéficier de l'appui financier de l'Association des Amputés de guerre, puisqu'ils ont inscrit Benjamin au programme *Les Vainqueurs*, programme qui permet d'obtenir de l'aide financière pour défrayer la totalité des coûts des prothèses. Mais ce n'est pas tout le monde qui a cette chance et, comme ce sont les compagnies pharmaceutiques qui produisent la majorité des articles pour handicapés, ils frappent dur.

L'Association des Amputés de guerre offre beaucoup d'appui à des familles comme celle de Benjamin. C'est ainsi qu'il a participé au séminaire *Les Vainqueurs*, qui s'est tenu l'été dernier à Saskatoon, en Saskatchewan. Là-bas, Benjamin a eu la chance de rencontrer d'autres jeunes dans sa situation et d'échanger avec eux sur les difficultés qu'ils rencontrent chaque jour. Les vainqueurs plus âgés agissent à titre de conseillers juniors, répondent aux questions des jeunes et expliquent comment ils ont composé avec les mêmes problèmes qu'ils vivent actuellement.

Le programme *Les Vainqueurs* présente aussi des scéances d'information aux parents portant sur le défi que représente l'éducation d'un enfant amputé. On y donne également un aperçu des récents progrès en matière de prothèse et de nouvelles lois pour les déductions d'impôts.

Même si Benjamin a une vie normale, il se fatigue un peu plus vite que les autres quand il s'agit de rester debout ou s'il doit marcher longtemps. Mais encore là, comme le dit son père, tout dépend de la raison. «Si c'est pour aller faire des commissions, il se fatigue vite, Si c'est pour aller acheter des jouets, c'est très différent!» Mais qui pourrait lui en vouloir d'en profiter parfois un petit peu...

Ed Kotelmach, sculpteur

La passion des oeufs

PHILIPPE BRAZEAU

l'Eau vive, Saskatoon

Les fermes d'autruches sont de plus en plus nombreuses en Saskatchewan. On en compte présentement plus de 40, qui exploitent principalement le marché de la viande.

De nouveaux marchés s'ouvrent toutefois aux producteurs d'autruches. Ces oiseaux originaires d'Afrique et d'Asie sont en effet reconnus pour la qualité de leur cuir et la dimension de leurs oeufs.

Lorsqu'il a pris sa retraite comme contrôleur aérien, en 1987, **Ed Kotelmach**, de Saskatoon, n'a pas mis longtemps à se remettre au travail dans le domaine qui le passionne, la sculpture. «Je sculptais surtout des canards de bois, mais je m'intéressais déjà aux oeufs, indique ce dernier. Probablement dû à mes racines ukrainiaines, l'oeuf m'a toujours intéressé. Je peins notamment des oeufs selon la méthode ukrainiaine, avec des couches successives de cire».

«J'ai commencé par sculpter des oeufs de bois que je grave désormais au fer chaud. Ce n'est que plus tard que j'ai commencé à penser que je pourrais faire quelque chose avec des oeufs d'émus et d'autruches», poursuit M. Kotelmach.

L'oeuf d'ému offre plus de possibilités, à cause de sa couleur. L'oeuf est vert foncé, la couche médiane est verte pâle alors que l'intérieur est blanc. Ces trois couleurs peuvent se retrouver sur un oeuf gravé, selon que la gravure soit en surface ou que la coquille soit complètement transpersée.

Composées uniquement de calcium, les coquilles d'oeufs sont toutes fragiles. Les coquilles d'oeuf d'autruche sont toutefois plus solides que celles des émus. L'oeuf est plus gros et plus épais. Bien qu'il soit tout blanc, l'oeuf d'autruche offre beaucoup de possibilités à l'artiste.

Être sculpteur d'oeuf d'autruche ou d'ému est un travail méticuleux qui demande une grande patience. Par exemple, sculpter un oeuf d'autruche pourra prendre à l'artiste un total de 70 heures de travail.

L'artiste utilise des outils alimentés à l'air et tournant à très haute vitesse. Il évite ainsi que sa fragile matière première ne se désagrège sous l'effort qu'il met pour la transformer. Afin de solidifier la coquille, M. Kotelmach peut aussi ajouter du polyester à l'intérieur de la coquille.

La sculpture d'oeufs de toutes espèces en est à ses toutes premières armes. Aux dires de M. Kotelmach, il n'y a pas plus de quatre sculpteurs d'oeufs en Saskatchewan. «Nous ne savons pas encore s'il y aura un marché pour distribuer nos oeuvres, c'est trop récent», précise-t-il. Aux États-Unis toutefois, le marcé est en pleine expansion.

Ed Kotelmach n'attend pas que le marché se dessine au Canada, il va de l'avant avec ses créations et ne manque pas d'idées. Sa production devrait inclure bientôt des broches et des boucles d'oreilles.



Ingénieures ou ingénieurs des pipelines et spécialistes des pipelines (postes à pourvoir par anticipation)

Office national de l'énergie

Calgary (Alberta)

Ces postes sont offerts uniquement aux personnes résidant au Canada.

Nous sollicitons présentement la candidature d'ingénieures ou d'ingénieurs et de spécialistes des pipelines qui travailleront à Calgary en Alberta. Le présent concours permettra à l'Office national de l'énergie de dresser une liste de candidates et de candidats possédant les compétences recherchées en vue de pourvoir des postes similaires permanents ou temporaires.

Pour accéder à l'un des quatre postes décrits ci-dessous, il vous faut posséder un diplôme universitaire en génie mécanique, civil ou chimique, ou dans une autre discipline du génie directement liée à ces postes. Par surcroît, il vous faut être admissible à la reconnaissance professionnelle au Canada, en tant qu'ingénieure ou ingénieur.

Ingénieures ou ingénieurs des pipelines

Réf. : S-97-61-R-37409-ENR

Vous toucherez un salaire annuel variant entre **45 305 $** et **59 618 $**.

Vous devez posséder une expérience récente en design, en construction et en exploitation ainsi que dans l'abandon d'installations pétrolifères, notamment de pipelines, de même que des installations d'entreposage et de traitement. Vous savez utiliser des logiciels de traitement de texte et des chiffriers électroniques.

Ingénieures ou ingénieurs des pipelines

Réf. : S-97-61-R-37410-ENR

Vous toucherez un salaire annuel variant entre **51 082 $** et **67 219 $**.

Vous devez posséder une expérience récemment acquise, où vous avez assumé des responsabilités croissantes, en design, en construction et en exploitation ainsi que dans l'abandon d'installations pétrolifères, notamment de pipelines, de même que des installations d'entreposage et de traitement. Vous avez également à votre actif de l'expérience en gestion de projet et savez utiliser des logiciels de traitement de texte et des chiffriers électroniques.

Il vous faut accepter et être en mesure de vous rendre dans des régions éloignées du Canada.

Spécialiste, ingénierie des pipelines – Systèmes de gestion des risques et de sécurité

Réf. : S-97-61-R-37411-ENR

Vous toucherez un salaire annuel variant entre **55 934 $** et **73 605 $**.

Vous devez posséder une expérience récemment acquise, où vous avez assumé des responsabilités croissantes, en génie des pipelines destinés aux produits pétroliers, particulièrement en matière de contrôle de la qualité et de gestion des risques dans le traitement des gaz et dans l'industrie des pipelines eux-mêmes. Il vous faut avoir de l'expérience en contrôle des pertes et en conception de cycle de vie ainsi que de vastes connaissances en contrôle de la qualité et dans l'analyse des risques liés aux pipelines et aux installations de traitement. Par surcroît, vous connaissez les normes d'ingénierie et la réglementation en matière de sécurité touchant les activités d'exploitation pétrolifères et les pipelines, en plus de savoir utiliser des logiciels de traitement de texte et des chiffriers électroniques.

Spécialiste, ingénierie des pipelines – Intégrité des pipelines

Réf. : S-97-61-R-37412-ENR

Vous toucherez un salaire annuel variant entre **55 934 $** et **73 605 $**.

Vous devez posséder une expérience récemment acquise, où vous avez assumé des responsabilitéxs croissantes, en ingénierie des pipelines destinés aux produits pétroliers, particulièrement dans le domaine des matériaux constitutifs des pipelines et dans celui de leur corrosion. Il vous faut connaître à fond la conception des systèmes de protection contre la corrosion des pipelines et des installations de traitement, ainsi que le fonctionnement et l'évaluation des programmes d'inspection des outils internes des pipelines. Vous êtes également au fait des normes d'ingénierie et d'élaboration de la réglementation en matière de sécurité touchant les activités d'exploitation pétrolifères et les pipelines, en plus de savoir utiliser des logiciels de traitement de texte et des chiffriers électroniques.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ces postes.

Si l'un ou l'autre de ces futurs postes permanents vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ, en plus de préciser votre citoyenneté et d'indiquer le numéro de référence approprié, d'ici le **17 octobre 1997**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, Edmonton (Alberta). Télécopieur : (403) 495-3145 ; courrier électronique : marilyn.campbell@ms.psc-cfp.x400.gc.ca (format texte ASCII-DOS).**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour obtenir des renseignements sur d'autres postes dans votre région, visitez notre site Web à : http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm

Commission de la fonction publique du Canada | **Public Service Commission of Canada**

Canada

Programmation Coup de Coeur

Daniel Bélanger et Marie-Jo Thério seront là

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Les grandes lignes de la programmation Coup de Coeur 1997, que tous attendaient avec impatience, a enfin été dévoilée il y deux semaines par le secrétariat provincial de l'association canadienne-française de l'Alberta.

Présenté en Alberta pour la troisième année consécutive, le Coup de Coeur francophone a, cette année, quelque peu changé sa formule. On se souviendra que, par les années passées, les spectacles entourant le Coup de Coeur étaient tout présentés dans la même ville. Cette année, Edmonton, Calgary, Falher, St-Isidore, Cold Lake et St-Paul accueilleront l'événement.

L'activité se déroulera donc en deux temps. À la fin octobre, Daniel Bélanger, auteur-compositeur-interprète et poète de renom, sera dans la province et Marie-Jo Thério, une auteure-compositeure-interprète du Nouveau-Brunswick, fera de même à la fin novembre.

Comptant deux albums à son actif (*Les insomniaques s'amusent* en 1993 et *Quatre saisons dans le désordre* en 1996), Daniel Bélanger est considéré comme un des meilleurs auteurs-compositeurs-interprètes de sa génération. D'une extrême sensibilité mais également rieur et farceur, il chante la profondeur de l'âme tout en lançant quelques clins d'oeil malicieux à la vie. Sur scène, il sait créer un contact avec son public et joue la carte de l'humour à merveille. Douceur, mélancolie, tendresse et folie caractérisent autant la musique que l'auteur lui-même. Il sera de passage à La Cité francophone d'Edmonton le 30 octobre prochain, à la salle des Chevaliers de Colomb de Falher le 31 octobre ainsi qu'à Cold Lake le premier novembre.

C'est la Société des acadiens qui parraine la prestation de Bélanger pour son passage à Edmonton tandis que les ACFA régionales de St-Paul, Bonnyville et Rivière-la-Paix s'occupent des présentations de leurs régions.

De son côté, Marie-Jo Thério sera à Edmonton le 26 novembre à La Cité francophone, le 28 novembre à St-Isidore, le 29 novembre à St-Paul et le 30 novembre à La Cité des Rocheuses de Calgary. Cette jeune acadienne de 31 ans traîne derrière elle toute une liste de bagage. Que ce soit le cabaret, les concours, les festivals ou le théâtre, Marie-Jo a su faire son chemin pour se tailler une place au soleil. Avec son album *Comme de la musique*, elle dévoile une partie de sa personnalité et garde bien précieusement les autres facettes d'elle-même pour la scène. Les cheveux dans le vent et l'accordéon à la main, elle saura facilement séduire les spectateurs albertains.

Les premières parties des spectacles de Bélanger et de Thério seront assurées par une impressionnante brochette d'artistes de l'Ouest. Tout d'abord, le groupe *Lé Twés* de Rivière-la-Paix se présentera en première partie de Daniel Bélanger à Falher. Yvon Loiselle se chargera de celle du spectacle de Marie-Jo Thério à Edmonton, Gary Kenler fera de même à St-Paul et Yvonne Carrier se chargera de la première partie du spectacle présenté à Calgary. Les artistes se produisant en première partie de Daniel Bélanger pour les spectacles d'Edmonton et de Cold Lake, de même que ceux se chargeant de réchauffer les planches pour Marie-Jo Thério à St-Isidore seront annoncés plus tard.

Un suivi immédiat à la réunion de Banff

BANFF

Le secrétaire d'État (Parcs), Andy Mitchell, a demandé la tenue d'une réunion avec le maire et le conseil municipal de Banff au cours de la troisième semaine d'octobre afin de mettre sur pied un processus visant à faire progresser l'atteinte d'objectifs communs relativement au plan de développement communautaire de Banff.

Cette annonce fait suite à une réunion tenue à Banff, le 16 septembre dernier, entre la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, le secrétaire d'État (Parcs), Andy Mitchell, et le conseil municipal de Banff. Il avait alors été annoncé qu'il y avait encore du travail à faire et plusieurs détails à couvrir avant d'examiner les propositions du conseil concernant l'avenir de la collectivité en question. La requête de M. Mitchell pour la tenue d'une réunion s'inscrit dans ce sens et se veut l'amorce du processus.

Après cette première réunion, la forme du processus de consultation à utiliser sera annoncée. M. Mitchell a indiqué qu'il a bien l'intention de prendre en considération toutes les préoccupations du public et des groupes d'intérêt, relativement à la collectivité de Banff et au parc national.

Octobre:

Le mois de l'histoire des femmes

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Depuis 1992, chaque année, octobre est consacré le Mois de l'histoire des femmes (MHF) afin de sensibiliser les Canadiens aux contributions historiques des femmes à notre société.

L'objectif du Mois de l'histoire des femmes est de redonner à celles-ci la place qui leur revient dans l'histoire du Canada et de mieux faire comprendre les rôles joués par les femmes dans la société contemporaine. Le thème du MHF 1997 est *Les femmes en sciences et en techno-logie: découvertes.*

Tout au long de l'histoire et dans chacune des régions du pays, les femmes ont régulièrement fait appel aux sciences et à la technologie dans le contexte de leur rôle de mère. C'est pourquoi, en octobre, *Le Franco* vous fera découvrir chaque deux semaines quelques réalisations ou découvertes historiques témoignants de l'apport des femmes en sciences et technologie.

*Au XVIIe siècle, les femmes autochtones, qui connaissaient bien les plantes et les animaux de leur région, ont transmis une masse d'information médicinale aux scientifiques européens.

*Au cours de la deuxième moitié du XIX siècle, les femmes des régions rurales de l'Ontario ont jeté les bases de l'industrie laitière au Canada en mettant au point une technique de fabrication du fromage.

*Harriet Brooks, qui est née en 1876 en Ontario, a été la première physicienne nucléaire du Canada, a fait un certain nombre de découvertes au sujet de la radiation en plus de mener brièvement des recherches, è Paris, pour Marie-Curie.

*Maude Abbott, médecin et scientifique née en 1869 au Québec, est devenue une sommité mondiale de la cardiopathie congénitale.

*Irma LeVasseur a obtenu en 1903 l'autorisation d'être admise au Collège des médecins et chirurgiens du Québec grâce à un projet de loi émanant d'un député, ce qui lui a permiis d'être la première Canadienne française habilitée à pratiquer la médecine au Québec.

réductions de personnel:

Les fonctionnaires francophones moins touchés

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les fonctionnaires fédéraux francophones ont été moins touchés que les anglophones par la réduction de la taille de la fonction publique.

Les plus récentes données publiées par le Conseil du Trésor indiquent qu'entre le 1er avril 1996 et le 31 mars 1997, la réduction du nombre de fonctionnaires anglophones a été de 16,7 %, comparativement à 13,4 % chez les francophones.

Pour ce qui est de la représentation des anglophones et des francophones dans l'ensemble de la fonction publique, elle est restée presque la même depuis 1984.

Globalement, la taille de la fonction publique a diminué de 6,5 % en 1996-1997 et de 13,8% depuis l'examen des programmes fédéraux qui a débuté en 1995. Environ deux employés sur trois qui ont quitté la fonction publique ont reçu un incitatif financier ou une prime de départ.

Il faut dire que le nombre de fonctionnaires est en constante diminution depuis 1992, soit bien avant l'arrivée des libéraux au pouvoir en 1993. De 242 958 qu'il était en 1992, le nombre de fonctionnaires n'était plus que de 194 396 cinq ans plus tard.

Tous ces bouleversements ont eu un effet positif sur la représentation féminine. Pour la première fois de l'histoire, autant d'hommes que de femmes sont présentement à l'emploi de la fonction publique fédérale.

Growth Summit 1997

Chacun tire la couverture, mais très poliment

FRANÇOIS PAGEAU

Edmonton

Les gens d'affaires veulent une diminution des taxes et impôts; les intervenants dans le domaine de la santé et de l'éducation veulent un réinvestissement important dans leur domaine respectif; les municipalités veulent une redistribution du fardeau fiscal... Bref, chacun défend ses intérêts au sommet socio-économique d'Edmonton, chacun voudrait voir sa vision d'avenir triompher. Ils le font cependant avec beaucoup de civilité, et quelques participants d'abord sceptiques font maintenant preuve d'un léger enthousiasme.



Photo: François Pageau

Venence Côté, président de ZCL Composites Inc. et délégué du secteur Commerce et industrie.

C'est le cas d'Al Duerr, maire de la ville de Calgary. «Je suis prudemment optimiste, déclare-t-il avec un léger sourire. J'ai toujours cru que si on réunissait un groupe de personnes réfléchies, on obtiendrait des résultats. C'est ce qui se passe ici. Si le gouvernement est prêt à déclarer qu'il y a effectivement un déséquilibre évident dans le fardeau fiscal entre les municipalités et la province, ce sera déjà un grand pas de fait.» Quant à la division entre gens d'affaires et intervenants sociaux, Al Duerr la considère maintenant moins importante. « Comme vous avez pu le constater, les gens plus à gauche sont aussi présents parmi les délégués, et on arrive à faire des compromis des deux côtés». L'exercice de concertation, selon le maire Duerr, valait la peine d'être tenu.

Pour Venence Côté, président de ZCL Composites Inc. et délégué membre du secteur Commerce et industrie, les priorités pour l'avenir de la province sont évidentes: « L'accès au capital et la réduction des taxes. Dans le contexte du marché global, il faut être pragmatique et donner aux gens d'affaires les outils économiques dont ils ont besoin pour être compétitifs.»

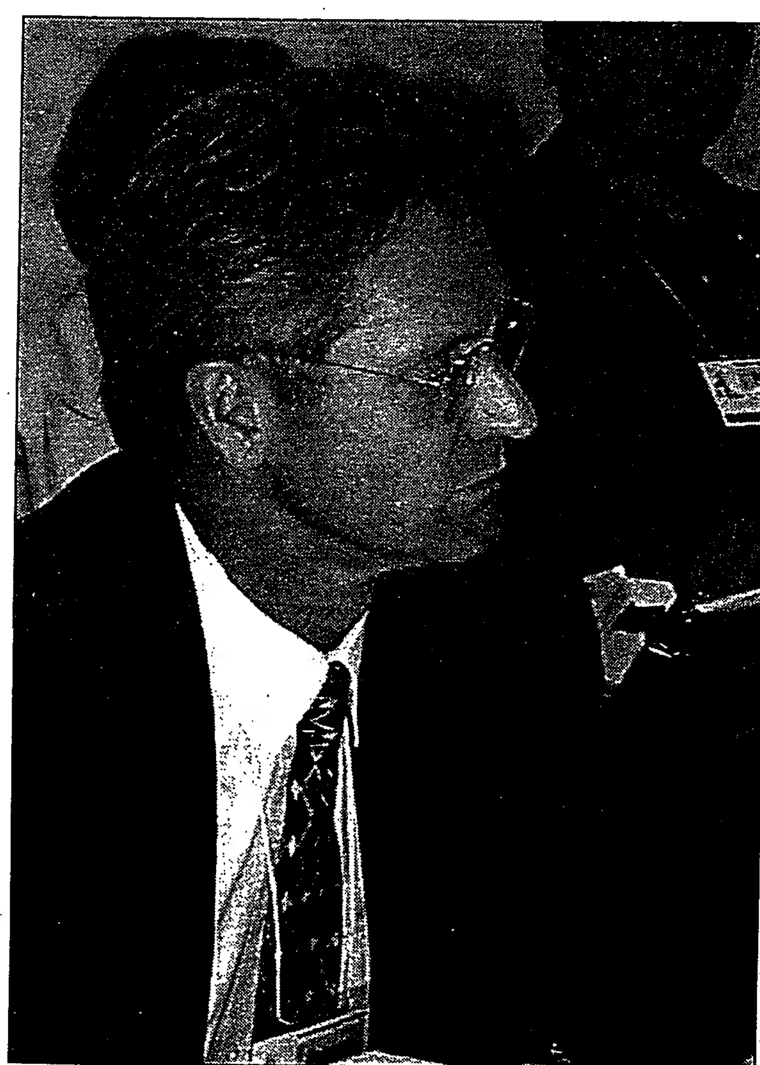


Photo: François Pageau

Al Duerr, maire de Calgary et délégué du secteur M.A.S.H. (Municipalités, institutions académiques, écoles et hôpitaux).

Jake Kuiken, président de l'*Alberta Association of registered Social Workers*, est d'un tout autre avis. «Avant de décider si on doit réduire les impôts, comment les réduire et de combien, il faut d'abord s'assurer que les moins nantis reçoivent les services auxquels ils ont droit.»

Même son de cloche de la part de Bauni Mackay, de l'*Alberta Teachers' Association.* «Lorsqu'on parle de donner aux jeunes une formation qui répond aux besoins des industries, il ne faudrait pas que ce soit au détriment de la formation générale des élèves. Et la réduction d'impôts avant de répondre adéquatement aux besoins en éducation, pas question.»

C'est justement au chapitre de l'éducation que le consensus entre les représentants des divers secteurs semble déjà acquis. En effet, tous s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une priorité pour l'avenir, autant pour le bien-être des enfants que pour celui de l'économie et des industries, qui souffrent présentement d'une pénurie inquiétante de travailleurs spécialisés.

Les autres priorités seront connues avec plus de précision lors de la remise du rapport final du Sommet, à la fin octobre.

Appuie à la Conférence sur l'avenir des jeunes

PATRICIA HÉLIE

Medicine Hat

Pierre S. Pettigrew, le ministre du Développement des ressources humaines, a prononcé l'allocution d'ouverture à la Conférence sur l'avenir des jeunes à laquelle participaient plus de 5 000 jeunes, le 26 septembre dernier à Medicine Hat.

La Conférence sur l'avenir des jeunes, intitulée *Prenez en charge votre avenir!*, s'inscrit dans un effort concerté, de la part de nombreux partenaires locaux, pour échanger de l'information et créer des partenariats dans la région du sud-est de l'Alberta et du sud-ouest de la Saskatchewan. Cette conférence permettra à plus de 5 000 jeunes Canadiens d'obtenir des renseignements utiles et d'établir des contacts dans les domaines de l'emploi, des carrières et du perfectionnement professionnel.

Un partenariat a été formé entre Développement des ressources humaines, *Entre Corp* (une société d'aide au développement des collectivités soutenue par le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien), la chambre de commerce de Medicine Hat et de nombreux organismes pour les jeunes.

«Notre objectif immédiat, en tant que société, est de faire en sorte que les jeunes s'intègrent au monde du travail et qu'ils possèdent les compétences et les connaissances qui leur permettront de profiter des débouchés et de relever les défis de la nouvelle économie, explique M. Pettigrew. Pour le gouvernement du Canada, il est important que nous collaborions tous, gouvernements, secteur privé et collectivités, pour préparer les jeunes à leur avenir. Investir dans notre jeunesse, c'est investir dans l'avenir de notre pays», termine-t-il.

Il y a deux semaines, 3 000 jeunes de la Saskatchewan ont participé à une foire d'information sur la carrière des jeunes permettant alors d'offrir une information pratique et des contacts au niveau des industries afin de tenter de trouver des emplois dans les secteurs en croissance. La foire a été parrainée par Développement des ressources humaines Canada en partenariat avec l'Université de Regina dans le cadre de la stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada.

L'engagement du gouvernement du Canada à l'égard des jeunes s'appuie sur le succès de la Stratégie emploi jeunesse annoncée en février dernier. La stratégie tire partie de plus de 250 initiatives fédérales existantes pour les jeunes et représente un investissement d'environ 2 milliards de dollars. Elle vise à offrir aux jeunes canadiens un guichet unique où ils pourront s'informer sur la planification de carrière et les perspectives d'emploi. Elle vise aussi à donner une expérience de travail à 110 000 jeunes. En aidant les jeunes à acquérir leur première expérience de travail, le gouvernement du canada s'assure que les jeunes seront en mesure de contribuer pleinement et occuper la place qui leur revient dans notre société.

Jusqu'à maintenant, plus de 21 millions de dollars ont été affectés en Alberta.

À la Société canadienne des postes

Les francophones à l'honneur

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Il n'y a pas d'âge pour apprendre à lire et à écrire. Parlez-en aux récipiendaires francophones des Prix de l'alphabétisation *Envol vers la liberté*.

Décernés par la Société canadienne des postes depuis 5 ans, ces prix rendent hommage aux Canadiens qui travaillent dans le domaine de l'alphabétisation, de même qu'à ceux et celles qui ont réalisé un accomplissement personnel en apprenant à lire et à écrire. Ils ont été remis dans le cadre des activités entourant la Journée internationale de l'alphabétisation, qui est soulignée dans le monde entier le 8 septembre.

Dans la catégorie accomplissement personnel, le prix *Envol vers la liberté* a été attribué à Toni Tremblay de Sault Sainte-Marie en Ontario, Berthe Lajoie de Saint-Boniface au Manitoba et Gerry Poitras de Saint-Léonard au Nouveau-Brunswick. Chaque lauréat a reçu un chèque de 500 $, qui sera versé à un organisme d'alphabétisation de leur choix. L'an dernier, Marie-Claire Brousseau de Saint-Paul en Alberta, avait reçu ce prix.

Faits saillants de la rencontre du Bureau des Présidents tenue le 20 septembre dernier à la Cité des Rocheuses à Calgary

Amendements aux statuts et règlements de l'ACFA Provinciale
Les délégué.es ont adopté les amendements aux statuts et règlements publiés dans Le Franco la semaine dernière. Ces amendements seront présentés à l'assemblée générale annuelle le 18 octobre prochain.

Nominations au Comité permanent de développement communautaire

Denis Desgagné, Diane Morrissette-Franz et Jean-Guy Thibaudeau sont les personnes qui composeront le comité de candidatures. Le Comité permanent de développement communautaire est composé de l'agente de liaison Pierrette Jutras, d'un représentant de l'Exécutif provincial, de deux agent.es de développements et de deux élu.es sur le plan régional.

Adoption du budget du Secrétariat Provincial

L'ACFA présente un budget balancé. Il est possible que d'autres revenus de projets s'ajoutent puisque nous attendons toujours des nouvelles de Santé Canada et d'Industrie Canada. Le budget est approuvé.

Bilans financiers de l'ACFA, du Carrefour et du Franco

Les bilans financiers vérifiés seront prêts pour l'assemblée générale annuelle. Les indications préliminaires indiquent que Le Franco affiche un surplus d'environ 10 000$, l'ACFA un surplus d'environ 21 000$ et Le Carrefour un déficit d'environ 21 000$.

Rapport de la Fondation de l'ACFA

Roger Lalonde présente le rapport de la Fondation de l'ACFA. La Fondation a maintenant un actif de plus de 8 500 000$. Le conseil d'administration a décidé en janvier d'accorder un prêt en 2e hypothèque de 400 000$ à La Cité francophone d'Edmonton à un taux de 7 3/4%. La Fondation annoncera au Rond-Point les critères d'admissibilité de ce nouveau programme.

Rond-Point

Le Rond-Point sera présenté les 17 et 18 octobre prochains à La Cité francophone. Comme les places sont limités il faut réserver ses billets le plus tôt possible. Le conférencier sera M. Jean-Marc Fournier, député libéral provincial du Québec et critique en matière d'affaires intergouvernementales.

Rencontre des agent.es de développements

Une conférence téléphonique avec les agent.es se tiendra sous peu afin d'expliquer la politique d'intervention dans les médias de l'ACFA. On y discutera des relations entre les médias et nos organismes. On veut aussi s'assurer de la contribution des agent.es pour la soirée du samedi soir. Il a aussi été question de l'interministériel et de ses difficultés d'implantation dans les régions.

Association canadienne-française de l'Alberta

Canadien International:

Un transit sans visa à Vancouver

PATRICIA HÉLIE

Calgary

Canadien International, en collaboration avec les autorités aéroportuaires de Vancouver et le ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, a annoncé dernièrement que les passagers en transit entre l'Asie et les États-Unis n'auront plus besoin de visa pour le Canada.

Le Transit sans visa (TSV) vaut pour les citoyens de Taïwan, des Philippines, de la Thaïlande et de l'Indonésie. Ainsi, il ne sera plus nécessaire pour les passagers de ces pays d'obtenir un visa du Canada lorsqu'ils transiteront par Vancouver pour se rendre aux États-Unis ou en repartir. Il s'agit là d'une étape importante vers la réalisation de l'objectif de Canadien International, soit de faire de Vancouver la plus importante ville-porte dans le domaine du transport aérien entre l'Amérique du Nord et l'Asie.

«Ces développements nous enchantent au plus haut point, de dire Kevin Benson, président et chef de la direction. Nous exploitons des services aériens au départ de trois des quatre pays concernés, soit Taïwan, les Philippines et la Thaïlande. Le TSV facilite grandement le passage entre ces pays et les États-Unis via Vancouver.»

Greffé aux services de prédédouanement en transit qui ont débutés le 1er juin dernier, le TSV fait de Vancouver une ville-porte encore plus attrayante. En effet, cette ville est considérablement plus proche de l'Asie que d'autres aéroports situés aux États-Unis. C'est ainsi que les passagers qui se rendent de Taïwan à Chicago peuvent le faire en 90 minutes de moins en choisissant un vol de Canadien via Vancouver.

Canadien International a établi un réseau de partenaires mondiaux qui regroupe certaines des plus grandes compagnies aériennes, notamment American Airlines, British Airways, Japan Airlines et Quantas. De concert avec ces partenaires, elle offre un choix de plus de 300 destinations nord-américaines et 500 dans le monde, y compris plus d'une centaine de vols par semaine entre le Canada et l'Asie.

Saint-Claude met sur pied une école indépendante!

Sylviane LANTHIER

La Liberté, Manitoba

Les parents de Saint-Claude qui demandent depuis trois ans une école française dans leur village viennent de franchir une étape cruciale dans leur lutte pour obtenir la gestion scolaire.

Ils ont annoncé le 11 septembre dernier, la mise sur pied d'une école indépendante capable d'offrir aux enfants de la communauté un enseignement conçu par et pour les francophones.

Déjà, 30 000 $ ont été recueillis en services et en espèces; des espaces loués dans le village ont été transformés en école; les services d'une enseignante et d'une auxiliaire ont été retenus. Le comité, qui bénéficie de l'appui de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et de la Commission nationale des parents francophones, prévoit que la rentrée scolaire aura lieu le 3 novembre.

Rappelons qu'en juin dernier, la FPCP et cinq parents de Saint-Claude ont entamé une poursuite à la cour du banc de la reine pour obtenir la gestion scolaire.

La FPCP entend maintenant déposer devant le tribunal une demande d'injonction positive, une action en justice dont les résultats pourraient être plus rapides qu'un procès. Si le tribunal donnait raison aux parents, cela pourrait obliger la province à financer le programme français de Saint-Claude.

Si une école française avait ouvert ses portes à Saint-Claude en septembre 1994, rappelle la FPCP, 65 enfants y auraient été inscrits. Le 3 novembre, 12 enfants de six familles fréquenteront l'école indépendante. Face à une situation qui ne leur laissait guère le choix et en raison des nombres qui allaient en diminuant, les parents ont préféré agir.

Estimant que «le temps est venu de se mobiliser», la FPCP lance maintenant une campagne nationale pour venir en aide aux parents de Saint-Claude et l'objectif est de recueillir 50 000$.

Ron Duhamel prône le développement économique en français

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Le nouveau ministre d'État aux Sciences, Technologie et Diversification économique de l'Ouest, Ron Duhamel, veut favoriser le développement de l'économie en français dans l'Ouest.

«La diversification de l'économie peut se faire aussi bien en français qu'en anglais» dit le nouveau ministre, qui est bien placé pour en parler puisqu'il représente la circonscription de Saint-Boniface au Manitoba.

Cette diversification est d'autant plus importante aux yeux de M. Duhamel, puisqu'il croit que les fonds publics se feront de plus en plus rares pour maintenir ce qu'il appelle «l'infrastructure pour la francophonie», comme les écoles, le monde associatif et Radio-Canada. Un développement économique en français qui fera en sorte, dit-il, «qu'on sera moins dépendant du gouvernement».

Ceci dit, le ministre Duhamel n'a pas l'intention de décider à la place des communautés francophones de la forme que prendra ce développement économique: «Je préfère leur dire: qu'est-ce qu'on pourrait faire ensemble pour développer et diversifier l'économie chez vous».

Le ministre retient de ses premières consultations que le secteur du tourisme francophone est celui qui semble le plus prometteur. Celui, en tout cas, qui est souvent revenu dans les conversations.

De façon plus générale, il souhaite que la diversification économique de l'Ouest tourne autour de la science et de la technologie, ce qui est l'autre volet de son poste ministériel: «On le fait déjà, mais je veux l'accentuer». Il veut aussi impliquer des communautés qui ont été historiquement moins intégrées au développement économique de l'Ouest, comme les communautés autochtones et francophones.

M. Duhamel souhaite aussi communiquer davantage l'importance des sciences et de technologie auprès de la population: «Si on veut devenir chef de file, on n'a pas le choix, il faut s'engager dans le développement des sciences et de la technologie. C'est absolument essentiel» insiste le ministre qui ajoute: «Si on regarde les grands problèmes de la société canadienne aujourd'hui, il y a un grand nombre de réponses qui se trouvent à l'intérieur des sciences et technologie». Sans oublier qu'il y a des emplois bien rémunérés pour les jeunes dans ces secteurs.

Ron Duhamel a donc l'ambition de valoriser et démystifier la science et la technologie: «Je veux démontrer auprès des Canadiens que la science nous donne une qualité de vie meilleure.» Leur démontrer aussi que cela fait partie de leur vie quotidienne. Le projet Hibernia et le pont de la Confédération sont quelques projets récents qui font justement appel à la science et à la technologie, fait-il remarquer, et qui influencent la vie des citoyens.

Il veut aussi promouvoir la science la technologie en français: «On a quelquefois tendance à oublier cela. La science et la technologie se font en français et en anglais».

Il souhaite donc investir «des fonds substantiels et appropriés» pour développer ces deux secteurs. Combien? Cela dépend des sommes qui seront disponibles lorsque le gouvernement réglera la question du déficit.

Dans un autre ordre d'idées, le ministre Duhamel assure que les communautés francophones pourront compter sur lui pour transmettre au gouvernement Chrétien leurs messages et leurs préoccupations: «Sans hésitation».

OFFRES D'EMPLOIS



Association canadienne-française de l'Alberta
Régionale de St-Paul

L'ACFA régionale de Saint-Paul, un organisme voué au développement de la communauté locale canadienne-française, est à la recherche d'une personne compétente et motivée pour combler le poste de:

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT

Les responsabilités:
Sous la gérance du président, le ou la titulaire du poste sera responsable d'initier, de planifier et de coordonner les programmes et les projets de l'organisme selon les orientations du conseil régional, du programme annuel et du plan triennal de développement. Il ou elle travaillera avec la secrétaire, l'animatrice culturelle, les employés occasionnels et les bénévoles.

Les exigences:
La personne occupant ce poste sera bilingue et possédera une expérience pertinente dans la gestion de projets et de programmes d'organismes sans but lucratif ainsi qu'une bonne connaissance de la réalité franco-albertaine.

Le salaire:
Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la formation du ou de la candidat(e) choisi(e).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et références avant le **15 octobre 1997 à:**

L'ACFA régionale de Saint-Paul
Marcel Plante, Président
C.P. 1925
Saint-Paul (Alberta) T0A 3A0
téléphone: 645-4800
télécopieur: 645-5959





COORDINATEUR.RICE ADMINISTRATIF.VE - PROGRAMMES FEDERAUX-PROVINCIAUX

Direction de l'education française
Alberta Education
Soutien administratif IV

Competition No. ED97E0074-027-AFA

EDMONTON – Nous sommes à la recherche d'une personne francophone très motivée pour travailler dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement, en tant qu'adjoint.e administratif.ve en français (bourses à l'intention des enseignants, formation des enseignants, subventions à l'infrastructure, la formation et le développement de programmes) et l'Entente spéciale Canada-Alberta (gestion francophone et développement de programmes). Ce poste comporte les responsabilités suivantes dans les domaines suivants:

- tâches dans le domaine de l'administration financière, incluant la vérification de demandes de propositions, les formulaires de subvention et les états des dépenses, la préparation de budgets et des états financièrs, le repérage et le contrôle de déboursement et l'assistance dans les présentations annuelles pour l'aide financière;
- tâches dans le domaine de la communication incluant la correspondance, les communications avec les conseils scolaires, écrire les communiqués de presse en français, la réponse aux questions du public et l'interaction avec le personnel du secteur des opérations financières et celui du service d'information;
- tâches dans le domaine de la planification et de l'évaluation, incluant les priorités quant à la planification annuelle de programmes et la préparation de rapports d'évaluation.

EXIGENCES: Détenir un diplôme d'études secondaires et plusieurs années d'expérience pertinente. La personne qualifiée pourra s'exprimer avec facilité en français et en anglais, possédera une bonne connaissance des procédés budgétaires et comptables, de très bonnes habiletés de recherche, de traitement de textes, de préférence reliée à Windows 95, Microsoft Excel, aux Services du Web et des systèmes financiers. Des équivalences de connaissances seront considérées. **NOTE:** Poste-projet jusqu'au 31 mars 1999.

Traitement: 23,040 $ - 28,056 $ **Date limite: 10 octobre, 1997**

Les personnes intéressées pourront soumettre leur candidature, en toute confidentialité, en faisant parvenir leur curriculum vitae, par la poste ou par télécopieur, en citant le numéro de concours: Human Resources Branch, Alberta Education, 11160, avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5K 0L2 Téléphone: (403) 427-2058; Télécopieur: (403) 422-2114

Offre d'emploi

Les Association canadienne-française de l'Alberta, régionales de Plamondon, St-Paul, Centralta, Bonnyville et Fort McMurray sont à la recherche d'un(e)

agent(e) de financement

Responsabilités:
Sous la supervision du coordonnateur du projet, en collaboration avec les agents de développement des différentes régions l'agent aura à:

- évaluer les sources de financement possibles pour chacune des régions
- analyser le marché pour de nouveaux produits et services
- réaliser des études de rentabilité
- établir des plans de marketing
- Ériger des plans d'actions

Exigences:

- Habilité à communiquer en français et en anglais
- Bonne connaissance du fonctionnement d'un organisme à but non lucratif
- Connaissance du monde des affaires
- Expérience ou formation en administration et en marketing
- Avoir un bon esprit d'analyse et d'initiative
- Bonne connaissance du milieu minoritaire
- Talents en animation
- Être prêt à se déplacer fréquemment en région

Salaire: À négocier

Durée du contrat: De 10-12 mois. Commençant entre novembre 1997 et janvier 1998

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 24 octobre à
ACFA régionale de Plamondon
à l'attention de Joël Lavoie
C.P. 252
Plamondon, Alberta T0A 2T0
Téléphone: (403) 798-3896
Télécopieur:(403) 798-3909
Courrier électronique:acfa@telusplanet.net





University of Alberta
Edmonton

Administrateur de Réseau

La Faculté Saint-Jean, University of Alberta, sollicite des candidatures à un poste d'Administrateur de réseau à temps plein.

Responsabilités: évaluer les besoins en ce qui concerne les ordinateurs, les logiciels, l'équipement audiovisuel, les applications électroniques spécialisées pour l'ensemble de la Faculté; acheter tout l'équipement électronique, y compris les ordinateurs audiovisuels et périphériques, les logiciels, etc.; installer, augmenter la puissance, construire et réparer tout l'équipement électronique, tels les magnétoscopes, les ordinateurs, les imprimantes au laser ou les applications robotiques complexes; résoudre tous les problèmes de hardware et de logiciels du réseau informatique de la Faculté; aider quotidiennement les membres du personnel et les étudiants en ce qui concerne les problèmes d'ordinateurs ou électroniques.

Conditions requises: Diplôme universitaire en sciences informatiques ou un diplôme technique en informatique. Expérience dans la réparation d'appareils électroniques et de hardware. Bonne connaissance du français et de l'anglais.

Traitement: de 28 400 $ à 35 100 $ par année* ainsi que des avantages sociaux généreux.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec les noms de trois répondants et doit être transmise au plus tard le 17 octobre à:

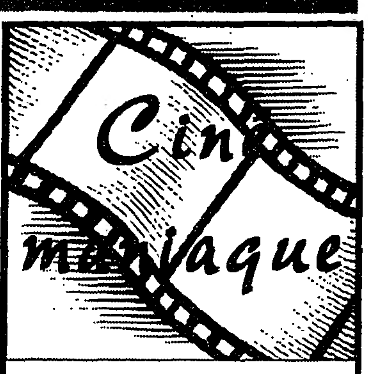
Claudette Tardiff
Doyenne
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta T6C 4G9

University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Comme employeur, elle favorise la diversité dans le milieu du travail et encourage les candidatures de toute personne qualifiée, femmes et hommes, y compris les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles.

Nous communiquerons seulement avec les candidats convoqués à une entrevue.

* Le salaire mentionné plus haut est sujet à une réduction de 2,69% (égal à sept journées sans solde par année).

...it makes sense. UNIVERSITY OF ALBERTA



JERRY McGUIRE

Seul film américain en compétition pour l'oscar du meilleur film de 1996, Jerry MacGuire est très représentatif d'un certain cinéma de divertissement hollywoodien: intelligent, mais pas trop; une histoire sérieuse, mais allégée une bonne dose d'humour; des personnages plus beaux que nature, mais qui ont au moins un gros défaut; un enfant mignon comme tout, mais qui ne vole pas la vedette au comédien principal et, pour finir, un soupçon de tragédie qui se termine par un Happy End qui emballe le tout bien comme il faut.

Voilà pourquoi Jerry MacGuire n'a pas gagné: malgré tous ses avantages, et il sont nombreux, il s'agit d'un produit de série. Dès le début, on sait comment l'histoire va finir. Il ne s'agit plus de savoir ce que les protagonistes feront pour se rendre là.

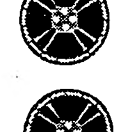
Jerry MacGuire est l'image même de la réussite: agent d'athlète, il a des tonnes de clients, un compte en banque bien gras et une fiancée parfaite. Seule ombre au tableau: il n'aime pas la mentalité rapace du milieu dans lequel il évolue. Frappé d'inspiration, il écrit un mémo dans lequel il se fait le champion des anciennes valeurs d'humanité et rejette le concept de l'argent à tout prix. Il nage à contre-courant, perd son emploi et n'a plus qu'un seul client. En compagnie d'une comptable qui croit en lui et avec qui il développera l'incontournable histoire d'amour, Jerry traversera le désert pour trouver son moi profond. La fin.

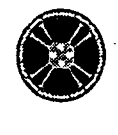
Dans le rôle titre, Tom Cruise affiche cette rangée de dents qui fait maintenant partie de son image de marque. Toujours juste dans l'émotion, toujours charismatique, il n'arrive pourtant pas à nous surprendre. Heureusement pour lui, Renee Zellweger, dans le rôle de Dorothy, est absolument renversante et tient tout le film sur ses épaules. Elle est secondée dans cette tâche par Cuba Gooding Jr. qui a remporté l'oscar du meilleur comédien de soutien pour son rôle du joueur de football égocentrique mais hyper sympathique, et par Bonnie Hunt dans le rôle de la grande soeur protectrice.

Jerry Macguire est un produit de qualité, agréable à regarder, mais qui n'en demeure pas moins un film prévisible. Il faut le voir pour découvrir Renee Zellweger.

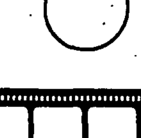
JERRY MacGUIRE
de Cameron Crowe
avec Tom Cruise
Renee Zellweger
et Cuba Gooding Jr.
En version vidéo

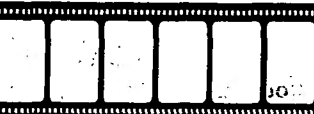
3 1/2 sur 5











PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

Bistro-Web café Internet. Avons besoin d'aide-cuisiniers/serveurs à temps partiel. Pré-requis: connaître l'Internet. Contactez Louise au 468-6983

Distributeurs demandés. homme/ femme. Relié à l'automobile. Temps partiel/temps plein. Produit sans compétition. Investissement initial minime. En tout temps: Michel 403-457-5367 Fax: 403-939-6939 courriel: richda@junctionnet.com

---

Recherche emploi comme secrétaire, 4 ans d'expérience. Appeler Nathalie au 483-4982 (17-10)

Recherche une dame dans la cinquantaine pour demeurer avec moi. Appeler Elise au 929-8891 (Beaumont) (17-10)

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (dec 97)

Le Franco
465-6581



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système
Fabri Zone

Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 95e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures) **426-6625**
Rés.: 468-3067
Téléc.: 463-2514

Ne perdez pas les pédales !

Faites souvent 8 km à vélo en 30 minutes et vous vous porterez comme un charme ! C'est simple.

Défi santé : notre responsabilité à tous! ParticipACTION

CRTC **AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE** **Canada**

Avis d'audience publique CRTC 1997-9. AUDIENCE PUBLIQUE SUR L'APPEL D'OBSERVATIONS CONCERNANT LE DÉCRET C.P. 1997-592 - RÉSEAUX DE TÉLÉVISION. Dans les avis publics CRTC 1997-48 et 1997-48-1, le CRTC a annoncé qu'il tiendrait un processus d'observations écrites en deux étapes suici d'une audience publique avec comparution dans la région de la Capitale nationale à partir du 3 novembre 1997. L'audience publique avec comparution aura lieu au Centre des Conférences, 140, prom. du Portage, Portage IV, Hull (Qc.). Toutefois, l'audience publique débutera plutôt le 5 novembre 1997 à 9h. Les personnes qui désirent comparaître à l'audience et qui requièrent des auxiliaires de communication doivent en aviser le CRTC à Vancouver (604) 666-2111 au plus tard 20 jours avant le début de l'audience.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

- ☐ **1 AN - 26,75$**
- ☐ **2 ANS - 48,15$**
- ☐ **HORS CANADA - 1 AN - 51,36$**

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... **Province:** ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Saint-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928 - 110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche 10h30

Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

LEGAL

Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

Avez-vous acheté vos billets de repas pour Rond Point ?

17 et 18 octobre 97

403-466-1680, Doris
Seulement 220 places
Dîner : 15 $ Banquet-Spectacle : 25 $

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)

303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T3H 4B8

Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6

Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: **439-6189** Rés.: **465-3533**

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Dr Léonard Nobert
Dentiste

54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DUROCHER SIMPSON
AVOCATS
Service personnalisé et efficace
d'une équipe d'avocats expérimentés
Contactez: Me Allan W. Damer, avocat
EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place, 10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

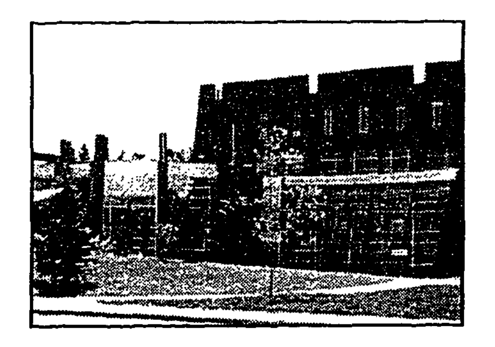
McCuaig Desrochers
BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1

Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982

Récipiendaires des Prix d'Excellence de l'ACFA



Prix Eugène C. Trottier:

La Cité francophone

La Cité francophone d'Edmonton a fait les manchettes plusieurs fois cette année. Ce projet communautaire de l'ACFA régionale d'Edmonton est une réalité depuis le 2 janvier dernier. Considéré par plusieurs comme l'un des beaux centres communautaires au Canada, il est le fruit du travail d'une équipe dévouée sous la présidence de M. Jean-Louis Dentinger. La Cité francophone a mis les canadiens-français de la région d'Edmonton sur la carte et accueille de nombreux visiteurs de prestige.



Prix Maurice-Lavallée

Mme Claudette Tardif

Mme Claudette Tardif a fait de l'éducation postsecondaire en français sa vocation. Doyenne de la Faculté Saint-Jean, elle s'est donnée comme mission de rapprocher la Faculté de la communauté francophone et de promouvoir le développement de la plus ancienne institution francophone de l'Alberta. La Faculté, autrefois appelée CollègeSaint-Jean, célèbrera son 90e anniversaire en 1998.

Travailleuse infatigable, elle travaille depuis longtemps pour l'éducation française puisqu'elle a siégé au comité ad hoc responsable de la création de l'École Maurice-Lavallée en 1984.



Prix Marguerite-Dentinger

M. Ben Van De Walle

Natif de Legal, c'est à Calgary que M. Van De Walle exerce ses talents de bénévoles depuis près de dix ans. Il est membre du conseil d'administration de La Cité des Rocheuses depuis 1993 et en assume la présidence depuis deux ans. Il a présidé à ce titre à plusieurs rencontres et forums d'informations tant auprès des francophones que des anglophones. Fin diplomate il a toujours fait preuve de tact dans toutes ses démarches se gagnant ainsi le respect de tous les autres organismes. Lorsque les défis semblaient insurmontables il n'a jamais perdu confiance dans les capacités de son équipe.



Prix Guy-Lacombe

M. Denis Collette

Administrateur de la radio française CHFA jusqu'à tout récemment, Denis Collette est l'initiateur d'une série de projets qui ont tissé des liens entre la société d'état et ses auditeurs: le Gala albertain de la Chanson, Radiofonds, le concours Des nouvelles sous le soleil ontbénéficié de son appui indéfectible. La présence en région de CHFA s'est accru sous son mandat. Grâce à lui le Carnaval de Saint-Isidore, La Fête Franco-Albertaine, le Rond-Point, l'ouverture de la Cité des Rocheuses ont bénéficié d'une bonne couverture médiatique.

Comme bénévole Denis Collette a toujours encouragé ses employées à s'engager au service de la communauté. Prêchant par l'exemple il a siégé au conseil d'administration du Franco et du Carrefour, au Comité Santé, à la Société des manoirs St-Thomas et Saint-Joachim. Il continue à incarner les services à la communauté.



Prix Ami de la francophonie albertaine

M. Stephen Cymbol

M. Stephen Cymbol a été sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation du 2 janvier 1990 au 14 février dernier. Il a servi de facilitateur dans le dossier de la gestion scolaire francophone en Alberta. On compte parmi ses réalisations l'établissement d'un modèle d'implantation pour la gestion scolaire. Son esprit de collaboration, d'entraide en ont fait un précieux allié des francophones. Il ne fait pas de doute que l'absence de problèmes majeurs dans le transfert des écoles françaises aux conseils scolaires francophones revient à cet homme empreint d'un grand sens de la démocratie. Alors que d'autres provinces s'enlisent dans des imbroglios sans fin avec l'administration gouvernementale, les francophones ont pu compter sur Stephen Cymbol pour vivre une transition en douceur.